

A destination des exposants
Règlement du Vide-dressing pour vêtements et accessoires Adultes - Dimanche 8 Mai 2022

Nous vous invitons à le lire attentivement afin de faciliter le fonctionnement de cet événement et d'éviter tout désaccord ou mauvaise surprise.

Organisateur :

L'équipe des bénévoles et des salariées de l'Association « Le Plateau », toujours soucieux de développer des actions pour préserver l'environnement et créer de lien social a eu l'idée d'organiser cette année, un Vide Dressing pour vêtements et accessoires pour Adulte.

Ce vide dressing s'appuie sur trois grands piliers à savoir : le social, l'économie et l'écologie.

- « Permettre aux habitants de s'équiper à moindre coût... »
- « Eviter de jeter des vêtements inutilisés en les vendant... »
- « Consommer mieux et moins... »

Où ?

Il se déroulera le **dimanche 8 Mai 2022**, de **10 h à 18 h**, dans la cour de la structure, au 20 Rue de la Basilique à Bourg en Bresse.

Pour qui ?

- Les exposants doivent être des **particuliers et non des professionnels**
- Obligation de présenter l'original d'une pièce d'identité le jour J pour tenir un stand (Obligation pour le registre Préfecture)

Quoi ?

- Uniquement des vêtements d'occasion Adultes et des accessoires adultes (sacs, ceintures, foulards, chaussures)
- Pas de vêtements et accessoires neufs.

Tarif stand 3 m x 1.5 m

Le règlement doit se faire à l'arrivée, en privilégiant l'espèces, mais chèque accepté

- **Adhérent à l'Association** : 8 € (sur présentation carte 2022)
- **Non adhérent** : 12 €

Comment ?

- **Pas de réservation d'avance**, premier arrivé, premier servi
- Arrivée possible à partir de 8 h jusqu'à 9 h 45 maximum
- Les exposants s'installeront sur les emplacements qui leur seront attribués par les organisateurs et ne pourront en aucun cas les contester
- Pour les exposants qui souhaitent décharger leur voiture, **arrivée à prévoir entre 8 h et 9 h ; Après 9 h**, aucun véhicule ne sera autorisé sur le site, et le véhicule ne reste pas sur place.
- Chaque stand est de taille identique : 3 m x 1.5 m : une table en plastique de 1.80 m et une chaise sont mises à disposition : nous demandons aux exposants de prendre soin de ce matériel et de le ranger à la fin de la journée, dans l'espace prévu à cet effet.
- Autorisés sur le stand : portant, autre table, parasol, barnum, chaise... dans les limites de la taille du stand
- L'emplacement doit être tenu dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou tout autres objets : l'organisateur met à disposition des poubelles afin de laisser propre le site.
- L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, barnum, parasol etc...).
- Buvette et petite restauration proposées sur place au profit de l'Association. Possibilité de pique-niquer sur place

En cas de pluie : pas de repli, mais annulation et report de date

En cas de demande complémentaire, merci d'adresser un mail avec vos questions à : accueil@asso-leplateau.fr